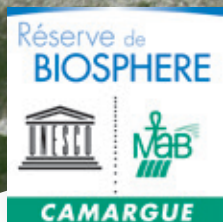


# LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE de Camargue



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



# QU'EST-CE QU'UNE Réserve de Biosphère ?



« Les Réserves de biosphère, un réseau mondial de territoires où expérimenter des relations durables entre l'homme et la nature »

Placées sous la juridiction de l'Etat où elles sont situées, les réserves de biosphère, initiées par l'UNESCO en 1971, constituent des territoires spécifiques de mise en œuvre d'un programme engageant un développement économique et social, basé sur la conservation et la valorisation des ressources naturelles.

## FICHE D'IDENTITÉ de la réserve

Nombre de communes : <b>20</b>	Superficie : <b>346 210 ha</b> dont <b>176 260 ha</b> en secteur marin	Régions : OCCITANIE PYRÉNÉES- MÉDITERRANÉE SUD PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	Date dernier renouvellement : <b>2016</b>
Nombre d'habitants : <b>105 000</b> à + de <b>200 000</b> l'été	Départements : <b>BOUCHES DU RHÔNE GARD</b>	Date de création : <b>1977</b>	Structures de coordination : PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE ET SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE

## TROIS ZONAGES CONSTITUENT les réserves de biosphère :

► **La zone centrale** est dédiée à la conservation et bénéficie de statuts de protection réglementaire (Réserves naturelles, terrains du Conservatoire du littoral, zones de protection de biotope...).

► **La zone tampon** est celle bénéficiant d'actions contractuelles et volontaires de prise en considération des enjeux environnementaux et de développement durable dans les politiques de gestion du territoire.

► **La zone de coopération** permet d'étendre plus spécifiquement les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux de la Réserve de Biosphère.





# LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE de Camargue (delta du Rhône)

Entre le fleuve Rhône et la mer Méditerranée, la Réserve de biosphère de Camargue couvre l'ensemble du delta biogéographique du Rhône, depuis la révision effectuée en 2006. Zone naturelle immense, elle se situe entre deux régions très densément peuplées aux portes des agglomérations de Montpellier, Nîmes, Avignon et Marseille et du site industriel de Fos-sur-Mer.

Paysage essentiellement horizontal, la Camargue présente pourtant de nombreux dénivelés sources de diversité : bourrelets alluviaux des bras anciens et actuels du Rhône et cordons dunaires élaborés par les courants marins et les rivages historiques de la Méditerranée.

## PARTENARIATS internationaux

La charte du Parc naturel régional de Camargue porte l'ambition de décliner une stratégie d'échanges et de coopération avec d'autres zones méditerranéennes. A ce titre, les transferts d'expérience au sein des réseaux des Réserves de biosphère de l'UNESCO, du réseau Natura 2000 et des sites de la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides sont privilégiés et valorisent ces réseaux internationaux.



## ACTIONS engagées

### Deux conventions de partenariat signées :



En 2000 avec le Parc national et la Réserve de biosphère de la Doñana (delta du Guadalquivir) en Espagne, sur le soutien à l'élevage et sur le développement de l'éco-tourisme (route équestre).



En 2016 avec la biosphère du delta du Danube en Roumanie sur la protection des ressources naturelles, la valorisation des activités socio-économiques (exploitation des roselières, pêche) et du tourisme fluvial. En 2019, une convention spécifique est signée entre les villes des embouchures du Rhône (Arles - Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône) et du Danube (Sulina).

*Ce partenariat a bénéficié du soutien financier de la Fondation Veolia.*



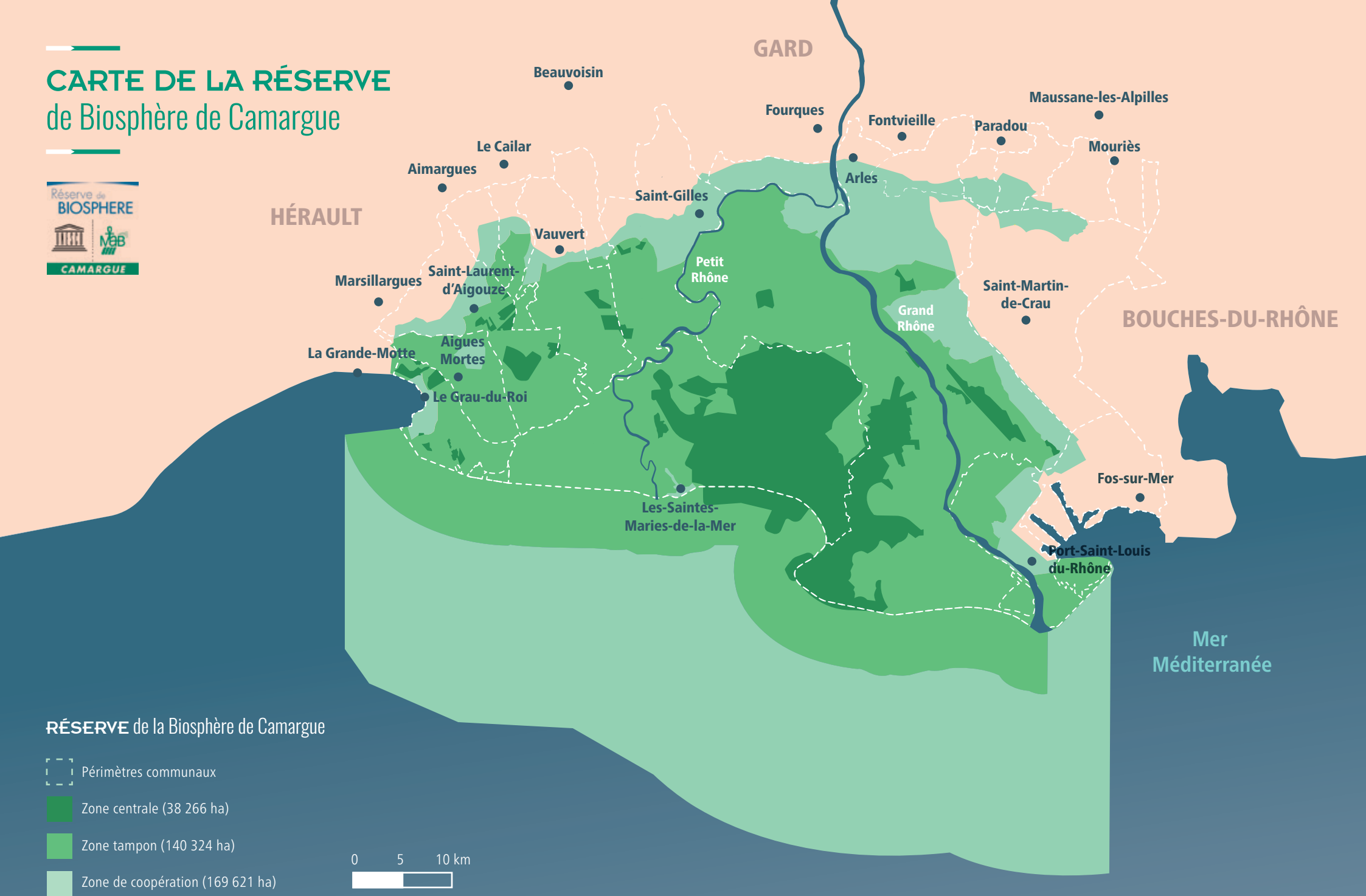
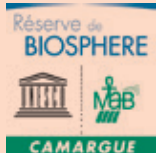
Un partenariat autour du concours agricole des prairies fleuries a été conduit entre la Camargue et la Doñana (2013 et 2018) et la Camargue et le delta du Danube (2019).



Des projets européens (LIFE, INTERREG) sont également favorisés entre les partenaires sur des actions portant sur la conservation et valorisation des zones humides ou de leur adaptation aux changements climatiques.



# CARTE DE LA RÉSERVE de Biosphère de Camargue



## RÉSERVE de la Biosphère de Camargue

- Périmètres communaux
- Zone centrale (38 266 ha)
- Zone tampon (140 324 ha)
- Zone de coopération (169 621 ha)





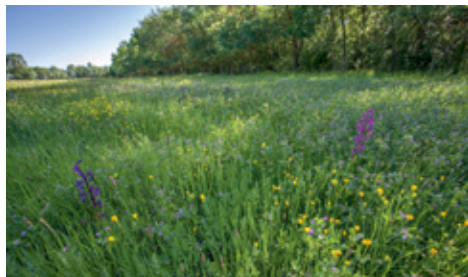
# MILIEUX ET PAYSAGES du fleuve à la mer

# TROIS ENTITÉS PAYSAGÈRES entre eaux douces et eaux salées



La Réserve de biosphère de Camargue se caractérise par une grande diversité de milieux et d'habitats naturels en lien avec l'origine deltaïque du territoire et des échanges entre l'eau douce du Rhône et l'eau salée.

Si sa géomorphologie est héritée de sa période deltaïque, l'endiguement du Rhône et de la mer dans les secteurs à forte érosion au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle conduisent à une artificialisation de la gestion de l'eau en lien avec les stations de pompage. Les apports sédimentaires sont quasi nuls en dehors des estuaires et des rares périodes d'inondation rhodanienne.



## LA CAMARGUE fluvio-lacustre

Elle est marquée par les paysages naturels et agricoles liés aux apports rhodaniens (sédiments et eau pompée du Rhône). Elle s'étend approximativement d'Aigues-Mortes à Mas-Thibert en passant par les marais de la Tour Carbonnière et de la basse vallée du Vistre, du Charnier et du Scamandre, Grand Mar, Rousty, Meyranne ou ceux du Vigueirat. Les marais des Baux au pied du massif des Alpilles peuvent également être inclus dans cette délimitation.

Les étangs, roselières, cladiaies, ripisylves, marais temporaires, prairies humides, prés salés, sansouires, le Rhône, le Petit Rhône et les canaux et roubines structurent le paysage avec les rizières, les prés pâturés et autres marais de chasse...



## LA CAMARGUE laguno-marine et littorale

Elle est encore caractérisée par des paysages liés au sel et aux interactions avec la Mer Méditerranée. Elle s'étend du golfe d'Aigues-Mortes à l'ouest au Golfe de Fos à l'est en passant par les pointes sableuses de l'Espiguette, de Beauduc, la flèche de la Gracieuse ou l'anse de Carteau, l'étang du Vaccarès ou les massifs dunaires de Petite Camargue.

Les lagunes, steppes salées, sansouires, jonchaies, pinèdes, plages et dunes mobiles ou fixées identifient ces paysages avec les marais salants d'Aigues-Mortes ou de Salin-de-Giraud, les vignes sur sable et les phares littoraux qui témoignent de l'évolution du trait de côte camarguais...



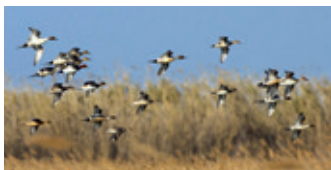
## LA CAMARGUE maritime

Elle est indissociable du delta et des lagunes avec lesquelles elle communique encore par des graus\* plus ou moins fonctionnels. Les fonds sableux ou sablo-vaseux prédominent jusqu'au golfe du Lion où petits métiers et chalutiers pratiquent la pêche professionnelle.

\* Grau : chenal de communication entre les étangs et la mer.

# DES ACTIVITÉS socio-économiques et culturelles diversifiées

**Certaines activités socio-économiques traditionnelles ont façonné les paysages camarguais depuis le moyen âge pour certaines comme la saliculture. Elles permettent encore à ce jour dans un delta endigué d'assurer une diversité de la gestion de l'eau.**



**La chasse** est très importante et souvent prépondérante dans la gestion de l'eau des marais fluvio-lacustres. Deux types de chasse peuvent être différenciés : la chasse populaire sur les terrains publics ou communaux et les chasses privées et lucratives sur des grands domaines fonciers.

**La saliculture** par évaporation d'eau de mer concerne encore près de 20 000 hectares exploités à Aigues-Mortes et Salin-de-Giraud par la Compagnie des Salins du Midi. Le sel récolté en début d'automne est utilisé pour l'alimentation, le déneigement et la chimie. Si les lagunes sont aménagées pour la saliculture, elles restent préservées et très importantes pour une flore et une faune spécifiques dont l'emblématique flamant rose.



**La pêche professionnelle** est à la fois lagunaire et maritime. Les petits métiers fréquentant la zone côtière sont essentiellement basés au Grau-du-Roi et secondairement aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ils pratiquent également la pêche à pieds de coquillages (tellines et palourdes notamment). Une flotte de chalutiers est également présente au Grau-du-Roi, deuxième port de pêche de Méditerranée française.

**La viticulture** a fortement décliné dans le delta du Rhône durant le 20<sup>ème</sup> siècle mais reste très présente sur les cordons sableux de la Petite Camargue avec des surfaces de près de 4 000 hectares en IGP « Sable de Camargue ». Elle est également très présente en bordure de la réserve de biosphère sur le plateau des Costières avec une AOP « Costières de Nîmes ».



Depuis 2015, un réseau d'éco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue a été constitué permettant à des acteurs locaux de s'engager dans une démarche de progrès en faveur du développement durable de la Réserve, dans le cadre de leur activité professionnelle ou associative.

**La riziculture** (combinée à la céréaliculture) est une culture essentielle en Camargue où elle occupe une surface de près de 15 000 hectares en moyenne. Bien que située en limite septentrionale, elle constitue le support principal de la gestion du réseau hydraulique camarguais permettant l'irrigation des zones agricoles et naturelles par les eaux du Rhône. Elle est reconnue par une IGP « Riz de Camargue ».



**L'élevage des taureaux et des chevaux** est également une activité emblématique de Camargue pour deux races spécifiques à ce territoire de zones humides et de pratiques très extensives avec des interventions humaines minimales. Les manades sont également la clé de voûte des traditions culturelles camarguaises en lien notamment avec la course camarguaise et concourent à la gestion des milieux ouverts notamment sur les prés salés. L'AOP « Taureau de Camargue » garante de cet élevage en zones humides existe depuis 1996.

**La sagne (récolte du roseau)** est liée à la l'état de conservation des roselières fluvio-lacustres très importantes également pour la biodiversité spécifique à ces formations végétales inondées. Si la récolte se faisait manuellement l'été essentiellement jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle (fourrage animal), elle est aujourd'hui mécanisée et quasi exclusivement hivernale pour récolter le roseau sec qui servira pour les toitures ou pour des produits d'aménagements (paillassons).



**Le tourisme** est l'activité la plus récente mais aussi celle qui s'est le plus développée ces dernières décennies. Qu'il soit nautique ou balnéaire sur le littoral et ses vastes plages sablonneuses, environnemental en lien avec la biodiversité et l'observation des oiseaux ou culturel en lien avec le patrimoine, il a notamment bénéficié des aménagements touristiques importants de la côte languedocienne dans les années 70. La structuration d'une offre touristique raisonnée et durable est une des actions prioritaires à l'échelle de la Réserve de biosphère.



Il est à noter que si la diversité des activités humaines et de la gestion de l'eau qui y est liée assure au delta de Camargue une hydrologie équilibrée entre eau douce et eau salée, elle est également la source d'une inversion saisonnière climatique avec des niveaux d'eau généralement élevés en été et bas en hiver...



## Partenaires institutionnels :



Autres partenaires :



Avec le soutien financier de :



Contacts avec les co-gestionnaires et les éco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue :

### Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles

Stéphan Arnassant : s.arnassant@parc-camargue.fr

### Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue gardoise

Centre du Scamandre - Les Iscles – Gallician 30600 Vauvert

Nicolas Bonton : nicolasbonton@camarguegardoise.com

## Crédits photo :

Page 1 de couverture : Plan du Bourg-Manade © Opus Species / Page 2 : Cistude d'Europe © S.Baudouin-SMCG / Page 3 : Flamant rose © Helio et Van Ingen / Page 5 : Salabelle de Girard © S.Baudouin-SMCG / Page 8 : Aquarelle Lagunes méditerranéennes © C.Girard, Ripsisylve sur le Petit Rhône © S.Arnassant-PNRC, Prairie humide © S.Baudouin-SMCG / Page 9 : Héron pourpré © S.Baudouin-SMCG, Pélobate cultripède © T.Gendre, Hippocampe à museau court © P.Louisy / Page 10 : Canards pilets © S.Baudouin-SMCG, Salins d'Algues-Mortes © Groupe Salins, Pêcheur de tellines © PNRC, Vigne IGP «Sable de Camargue» © G.Bauer / Page 11 : Rizière © Ray Wilson, Course camargualaise © S.Colombaud-SMCG, Cabane de gardian © Fotolia / Page 12 : Chevaux de Camargue © Fotolia

Textes : Stéphan Arnassant / Coordination : Muriel Cervilla / Relecture : Régis Vianet / Conception graphique : Icône